

traité de Bucarest, la Russie, pressée de faire la paix avec les Turcs pour résister à l'invasion française, les restitue à l'exception de la Bessarabie.

En 1821, éclate une double insurrection.

Alexandre Ypsilanti, pour réaliser le programme de l'*Hétairie*, l'affranchissement des peuples chrétiens, soulève la Moldavie, pendant que Vladimiresco poursuit en Valachie la restauration des libertés roumaines.

Vainqueurs de l'insurrection, les Turcs, éclairés par la trahison des princes phanariotes, rendent aux Roumains des princes indigènes (1822), mais ils occupent le pays.

Le traité d'Andrinople (1829) avec la Russie obligea les Turcs à abandonner les Principautés, qui furent occupées par les Russes jusqu'en 1834, en garantie du paiement de l'indemnité de guerre.

Dès lors, la suzeraineté de la Porte devient purement nominale et le protectorat russe s'immisce, de plus en plus, dans les affaires intérieures du pays qui est, tour à tour, occupé par les Turcs ou par les Russes <sup>1</sup>.

Le traité de Paris de 1856 consacra, enfin, l'autonomie des deux Principautés sous la suzeraineté de la Porte et sous la protection des Grandes Puissances, mais il avait maintenu la séparation de la Moldavie et de la Valachie.

1. La Moldavie et la Valachie préludèrent à leur union politique par une union douanière établie en 1847; puis, elles se rendirent indépendantes du patriarche grec de Constantinople, et constituèrent une église nationale.